

Le service des incendies en 1848

Il y a cent ans, en 1848, la Ville de Québec possédait huit pompes à incendie; ... et il ne s'agissait que de pompes à bras. Le Service Municipal d'incendie de 1948 possède dix pompes modernes, dont; deux capables de débiter mille gallons d'eau à la minute; une, huit cent cinquante gallons d'eau; quatre, sept cent cinquante gallons, trois, quatre cent gallons.

Les sapeurs-pompiers québécois au nombre de 289, gradés compris, ont de plus à leur disposition. Cinq véhicules pour voiturier les boyaux à incendie. Quatre grandes échelles de 100 pieds, une de 75 pieds, une de 65 pieds, de nombreuses autres échelles de 10 à 55 pieds de longueur; un équipement à la page; et probablement l'ambulance la mieux installée du Canada – (avec un poumon d'acier), etc.

Ces renseignements nous sont communiqués par M. Lucien Laverdière, secrétaire du Service Municipal d'Incendie.

L'équipement du pompier professionnel 1948 tranche avec la maigre équipement du pompier volontaire d'autrefois. À ce propos rappelons quelques pages d'histoires :

En 1765, une Société contre les Incendies fut fondée à Québec pour ordonner la lutte contre le feu. Elle vivait de dons volontaires.

En 1809, cette société possédait deux pompes à incendie – (des pompes à bras... bien entendu!) - et quatre cents seaux, haches et échelles (sic).

La première compagnie québécoise vit le jour en 1816, Elle ouvrit ses bureaux au No 16 Rue St-Pierre.

À l'époque, quand un incendie nocturne se déclarait le tocsin et des groupes de volontaires, déambulant et vociférant le long des rues, réveillaient les dormeurs et les invitaient à se rendre sur les lieux du sinistre. Tous devaient participer à la lutte contre les flammes.

Les pompes à bras et la manœuvre de la pose des boyaux étaient confiées à des compagnies commandées par des capitaines,

En 1845, il existait six compagnies chargées de la mise en action des pompes, une compagnie chargée de la pose des boyaux à l'incendie, une compagnie chargée de l'installation des échelles.

Un capitaine recevait cinq shillings; et les autres hommes de la compagnie deux shilling. Tous étaient exemptés de remplir les fonctions de jurés, de l'obligation de faire la police ou d'entrer dans l'armée, etc.

Lorsqu'un incendie se déclarait loin d'un puits ou d'une citerne, le premier charretier à arriver sur les lieux avec une provision d'eau recevait cinq shilling, le second deux shilling et trois pence les autres recevait [sic] sept pence et un demi-penny par tonneau d'eau. Le plus souvent, la provision d'eau du premier s'était répandue en partie dans les rues par suite de sa précipitation et des cahots.

En cas de conflagration, la garnison était appelée.

Ce ne fut qu'en 1866 qu'un Service Municipal d'Incendie régulier fut créé à Québec.

Source : Le Soleil, 5 novembre 1948



SEMAINE DE PRÉVENTION

La semaine de prévention des incendies commencée depuis dimanche dernier, dans notre ville, bat maintenant son plein. Hier, les inspecteurs du service des incendies ont fait la visite de plusieurs de nos édifices publics afin de voir si toutes les précautions et les moyens les plus élémentaires de diminuer les risques du feu observés. Les inspecteurs au cours de ces visites qui se continueront de jour en jour jusqu'à dimanche prochain, s'ils le jugent à propos, font des suggestions pour que telle chose qui n'est pas conforme aux lois de la sécurité, soit améliorée. Les citoyens, se rendant en cela à l'appel du chef Beaulieu de la brigade du feu, font bon accueil aux inspecteurs, comprenant que les recommandations qui leur sont faites sont dans leur intérêt. Jusqu'à présent, l'on a constaté, au cours de ces visites, qu'il y a eu amélioration assez appréciable avec les années passées, mais il y a encore beaucoup à faire pour atteindre la perfection et c'est par la persuasion que l'on y parviendra.

Samedi dernier, nous avons donné les grandes lignes du programme de la semaine de la prévention. Comme on l'a vu, en outre de l'inspection des édifices publics, le programme comporte pour aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, la grande parade des pompiers avec leurs appareils à travers les rues de la ville. Si le temps, cependant, ne se remet pas au beau, elle sera remise à une date que nous annoncerons.

Les chefs du service des incendies profiteront de cette semaine pour visiter les écoles, donner des conférences au personnel enseignant et aux élèves sur les principes généraux de la prévention et, en plus, il y aura, à des heures et des jours qui seront fixés après entente avec la Commission Scolaire, des exercices de sauvetage (fire drill) en cas d'incendie.

La campagne se poursuit depuis quelques jours en faveur des meilleurs moyens à prendre pour se protéger contre ce redoutable ennemi qu'est le feu, nous amène à parler d'un point qui a son importance. À cette période de l'année, c'est-à-dire à l'approche de la saison froide, dans nombre de nos édifices ou maisons privées, des changements se font dans les systèmes de chauffage. En maints endroits, l'on remplace les fournaies ordinaires par le système dit de souffleur ou chauffage automatique ou petit charbon (Buckwheat), Trop souvent, cependant, il arrive que l'on se préoccupe surtout du système proprement dit, sans s'occuper de voir à ce que la chambre où est la fournaie soit suffisamment protégée contre les dangers de la combustion, L'on ne saurait trop recommander aux citoyens qui font ce changements d'en aviser au préalable les autorités compétentes, en l'occurrence le service des inspecteurs du bureau municipal de la prévention, afin qu'une inspection soit faite et que les meilleurs moyens de se protéger leur soient indiqués. Il serait regrettable si, peut-être pour une dépense en somme relativement minime, un désastre se produisait parce que l'on aurait négligé de prendre avant tout les précautions qui s'imposent.

Prudence d'abord devrait être le mot d'ordre non seulement en ce qui concerne le chauffage au petit charbon, mai aussi les systèmes automatiques au pétrole. Les citoyens ont à cœur de voir baisser les taux d'assurances, N'est-il pas logique de se demander si c'est en diminuant les risques du feu que l'on y parviendra, C'est le but de la semaine de prévention et l'on a confiance, qu'étant bien comprise de toute la population, elle obtiendra tout le succès que l'on en attend.

Source : Le Soleil, 10 octobre 1933, p.



Photo : Source inconnue

Regard sur le passé

(Garey Côté – Authentique Caserne)

Québec le, 9 Mars 1933.

Une fillette de trois ans a connue une mort horrible lors d'un violent incendie qui a également chassé 58 personnes de leurs logis. Le feu a ravagé les deux derniers étages de cette vaste maison de quatre étages coin des rue Marie-Louise et Ste-Thérèse.

La mère de la fillette avait réussi à ravir des flammes, deux enfants avant de revenir tenter de sauver la petite Yvette, toutefois la chambre de la petite était un intense brasier empêchant la mère de parvenir à la fillette. Les pompiers furent impuissants à porter secours face à l'enfer de flammes qui se dressait devant eux.

Pendant un instant, l'incendie prenait de l'ampleur et faisait craindre à une possible conflagration. Le Député-chef Wilfrid Lachance avait donné une deuxième alarme dès son arrivée sur les lieux. Le feu a nécessité une troisième alarme et une douzaine de jets d'eau furent utilisés afin de maîtrisé le mortel élément destructeur. Le corps de la fillette fut découvert par le Député-chef Omer Bélanger.

M. Garey Côté Authentique © Caserne
L'Action Catholique du, 10 Mars 1933, page 11.



Regard sur le passé

(Garey Côté – Authentique Caserne)

Québec le, 10 Mars 1933.

Les pompiers de huit casernes ont combattu un violent incendie, rue de la Reine. En effet, le feu a éclaté dans un vaste entrepôt de la maison G.I. Lachance. La structure mesurait 75 pieds de longueur et était attenante à une structure semblable appartenant également à la Cie G.I. Lachance.

Le bâtiment était construit en bois et recouvert de bardeaux d'amiante étant séparé d'un autre entrepôt par une vingtaine de pieds. Celui attaqué par le feu, renfermait des barriques d'un matériel employé, du goudron, dans la construction des toits, d'un camion ainsi qu'une automobile. Les deux véhicules n'ont pas été détruits par les flammes. Les pompiers utilisèrent huit jets d'eau ainsi qu'un jet déluge pour enrayer et éteindre l'élément destructeur.

Les pompiers étaient sous les ordres du Chef Rosaire Beaulieu qui était assisté des sous-chefs Bélanger et Lachance. Le combat contre les flammes, a duré près de quatre heures et une deuxième alarme a dû être sonnée amenant sur les lieux les casernes 3, 5, 7, 10, 1, 2, 8 et 14.

Garey Côté Authentique©Caserne,
L'Action Catholique, 10 Mars 1933, pages 11 et 12.
Photos Fonds Gingras et D. Thériault.



INCENDIE À ST-ROCH

Manufacture entièrement détruite

La nuit dernière à 1h. 40, une alarme générale a été donnée de l'ave-tisseur 57, appelant toute la brigade sur la rue Prince-Édouard, pour un incendie qui s'était déclaré à la manufacture de M.O. Chalifour.

Quand le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, la manufacture était déjà une masse de flammes et il fut impossible de la sauver. Les hommes travaillèrent arduement à protéger les propriétés avoisinantes. Ils y réussirent, mais tout de même quelques-unes ont été endommagées par la grande chaleur. L'origine du feu est inconnue. La manufacture de M. Chalifour et son contenu ont été complètement détruits. Il n'y avait pas d'assurance sur le stock et très peu sur la bâtisse.

Deux chevaux ont péri dans les flammes

Source : Le Soleil, 10 octobre 1900, p.8



Léon Lemieux

Troisième chef du Département du feu. Il a occupé ce poste de 1875 à 1877

Deux violents incendies ont chassé des familles de leur logis hier soir

Par un froid sibérien, les pompiers ont dû livrer un rude combat à l'élément destructeur – Neuf familles délogées par l'incendie – Rues Mazenod et Crémazie

Les pompiers de Québec ont passé une rude journée hier et ils ont dû lutter contre deux incendies considérables alors que le mercure marquait un froid sibérien. Des incendies éclatèrent dans la soirée, à St-Sauveur, rue Mazenod et à la haute-ville, rue Crémazie, et causèrent des dommages considérables. Au premier endroit, quatre propriétés ont été endommagées et neuf familles ont dû quitter leurs logements pendant que cinq automobiles étaient détruites.

Pour compliquer la situation, une fausse alarme était sonnée vers huit heures moins quart à St-François d'Assise et trois pompiers étaient blessés en se rendant au coin des avenues Lamontagne et Jeanne-Mance. On trouvera ailleurs le récit de cet accident.

Le feu de la rue Crémazie a nécessité une lutte de trois heures et il a causé des dégâts considérables dans les maisons appartenant à M. J.G. Vincent. Deux familles, celles de madame A. Atkinson et de M. J. A. Godbout ont été chassées de leurs logements et tout le ménage a été détruit. Les logements voisins, occupés par MM. J.G. Vincent, le propriétaire, René Vincent, O.-A. Montminy, J.-A. Valin, J.-Edmond Valin et madame Genois ont été gravement ravagés mais le travail opiniâtre des pompiers en a empêché la destruction complète. Une maison, occupée par M. Gaston Monmorency, rue Lockwel, a aussi été endommagée par l'eau et la fumée.

Trois alarmes furent sonnées, la première à 6 heures 15, la seconde vingt minutes plus tard, et la troisième à l'arrivée du chef Beaulieu. Lorsque fut sonnée la deuxième alarme pour le feu de la rue Crémazie, le chef Rosaire Beaulieu qui se trouvait à St-Sauveur, pour l'incendie de la rue de Mazenod, où une deuxième alarme avait aussi été sonnée, se rendit immédiatement sur la rue Crémazie pour se rendre compte du danger. Voyant les proportions dangereuses que prenait le feu, le chef sonna une troisième alarme. Le feu avait originé dans la chambre des fournaises de la maison de M. Vincent et il fallut trois heures de travail acharné pour venir à bout des flammes. Onze jets d'eau ont été installés et la pression était excellente à cause de la proximité du réservoir des plaines d'Abraham.

Rue de Mazenod deux maisons ont été considérablement endommagées et cinq familles ont été chassées de leurs logements. Deux alarmes furent sonnées et pendant deux heures, sous la bise cinglante, les braves pompiers luttèrent de pied ferme pour circonscrire les ravages du feu qui avait débuté dans le garage de M. Philippe Gauvin. Près de ce garage se trouvaient les maisons de MM. Pierre Roberge, du côté nord, et Édouard Frenette, au coin de la rue de Mazenod et de la rue Franklin.

La propriété de M. Roberge fut attaquée la première et les flammes se communiquèrent rapidement à celle de M. Frenette, occupée par madame veuve Jean Roberge et par M. Iréné Dionne. De là le feu se communiqua au garage de M. Philéas Gauvin et à la propriété de M. A. Morency.

Le chef Beaulieu dirigea la lutte pendant quelques temps mais lorsqu'il abandonna le théâtre du feu pour se rendre sur la rue Crémazie, le sous-chef Bélanger prit charge des pompiers. Le feu était sous contrôle à 19 heures 30 et les hommes de la brigade avaient travaillé pendant quatre heures pour obtenir ce résultat.

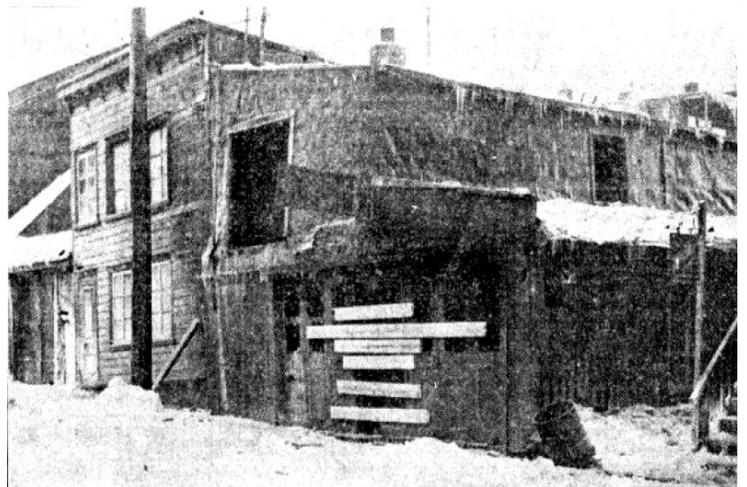
Hier matin le feu a failli détruire l'école de St-Pascal Baylon au moment où 359 élèves étaient en classe. L'incendie avait originé dans la chambre des fournaises qui étaient chargées à leur capacité, à cause du froid. Le feu prit au plafond, au-dessus des fournaises, et l'on s'en aperçut immédiatement. Sans cela nous aurions probablement un malheur à déplorer. Les élèves quittèrent leurs classes en bon ordre et le feu mis sous contrôle en l'espace de quelques minutes,

UN INCENDIE RUE CRÉMAZIE



La vignette ci-dessus montre la résidence qui a été endommagée, hier soir, par un incendie menaçant

UN INCENDIE À ST-SAUVEUR



La vignette ci-dessus montre la propriété incendiée, hier soir, rue Mazenod. Trois alarmes appelèrent les pompiers à cet endroit.

Source : Le Soleil, 13 décembre 1933 (BANQ)

Écho d'un accident

Dans notre compte rendu d'hier sur la collision survenue mardi soir dernier entre une voiture de la brigade des incendies et l'automobile de l'un des citoyens de notre ville, sur la 1ère Avenue, à proximité de l'hôpital Saint-François d'Assise, le propriétaire de l'automobile est venu aux bureaux du « Soleil » aujourd'hui pour nous donner sa version des faits.

D'après lui, il suivait la 1ère Avenue, dans la direction du pont Drouin, tout en gardant le droite du chemin. La voiture des pompiers qui est venue en collision avec son automobile, venait dans la direction opposée, en gardant la gauche de la chaussée. La collision fut inévitable.

Source : Le Soleil, 14 décembre 1933, p. 20

Le feu à Québec

LES GRANDS MAGASINS DE M. M. MCCALL SHEYN & CIE ET DE M. Dr ED. MORIN SONT DÉTRUITS.

AUTRES INCENDIES

Nous avons eu un incendie, jeudi soir, à Québec. Le feu a détruit les magasins du Dr Édouard Morin, pharmacien en gros, et celui de McCall, Shehyn & Cie, marchands de nouveautés en gros, sur la rue St-Pierre et en bas de la côte Lamontagne.

Vers 9h30, le gardien de nuit, Martin Hannon, marchait sur la rue St-Pierre, lorsqu'il aperçut de la fumée qui s'échappait d'une fenêtre du troisième étage du magasin de M. Morin. Il court sonner l'alarme chez Chinic. Malheureusement, trop énervé, il ne put ouvrir la boîte. M. Pierre Duval, du département du feu, qui passait en ce moment, fut prévenu et court sonner l'alarme; à la boîte 45, de la rue Sous le Fort, tandis qu'Hannon alla au Neptune Inn téléphoner à la station No 5 des pompiers. Ce derniers furent les premiers rendus. C'est la sous-chef Martinette et M. J. Walsh qui ont présidé au combat contre l'élément destructeur, le chef Dorval descendit et y demeura quelque temps.

La fumée était si dense qu'on n'a pu connaître l'origine du feu.

Le Dr Morin, avec l'aide d'un grand nombre d'amis, a pu sauver un peu de marchandise.

Au début du feu, on n'avait aucune crainte pour le magasin de M. M. McCall, Shehyn, mais vers deux heures, hier matin, le feu du toit de chez M. Morin s'étendit au toit de chez N. M. McCall, Shehyn & Cie.

À un moment donné, le bloc était entouré des noyaux lançant des jets d'eau. À 2h30, le magasin était entièrement la proie des flammes.

Ce matin encore, le théâtre de l'incendie fume.

M. M. Levaivre, Taschereau comptable, L. D. Morin, avocat, Nap. Tessier, Agent, Art. Delisle, agent, et M. Gleason, agent pour Collier de New-York, avaient là leurs bureaux.

Rien n'a été sauvé de ces bureaux et les pertes ne sont pas couvertes par les assurances.

La maison McCall, Shobyn a pour \$146,500 d'assurance sur son stock.

La maison Dr. E. Morin & Cie a aussi environ \$25,000 d'assurance sur les stock.

M. M. Levaivre & Taschereau, \$200, sur l'ameublement, M. Glenon, \$400 et M. L. D. Morin \$200.

La maison McCall, Shehyn & Cie avait en main un stock de \$160,000. Toutes les importations du printemps étaient arrivées.

L'eau a causé quelques dommages aux magasins avoisinants.



* * *

Il y a eu aussi un autre feu pour clore l'année jeudi soir. Les pompiers eurent à lutter pour sauver un logement de la rue Latourelle. Les propriétaires ont perdu à peu près tout ce qui leur appartenait. Pas d'assurances.

Un peu après dix heures, hier soir, les pompiers ont été appelés à la gare du Q.R.L.&P. Coy où le feu se trouvait dans un hangar. Les flammes s'étendirent rapidement et les pompiers n'ont pu empêcher la destruction du hangar et d'un grand tramway. On ne connaît pas l'origine du feu. Il a des assurances : \$3,000 sur le char et \$3,000 sur le hangar.

Source : Le Soleil, 2 janvier 1904

Photos : Cliché Brume Québec;



NOTE : Les articles de journaux et les photos sont utilisés selon les conditions d'utilisation équitables en regard de la communication de nouvelles selon l'article 29.2 de la Loi sur les droits d'auteur.

Cet article stipule que « L'utilisation équitable d'une œuvre ou de tout autre objet du droit d'auteur pour la communication de nouvelles ne constitue pas une violation du droit d'auteur à la condition que soit mentionné :

- d'une part la source
- d'autre part, si ces renseignements figurent dans la source :
 - Dans le cas d'une œuvre, le nom de l'auteur »



Rédaction, composition et montage : Gerry Donnelly
Collaboration spéciale : Garey Côté (Authentique Caserne)

Sources et crédits photos indiqués en regard des articles

